



**SOCIETE TELNET HOLDING**

**Société Anonyme faisant appel public à l'épargne**

**CAPITAL SOCIAL : 12.130.800 DINARS TUNISIENS**

**SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE**

**ORDRE DU JOUR**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2020 A 15 HEURES**

A l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E » sis aux berges du Lac 1 - Tunis.

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 ;
2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2019 ;
3. Lecture du rapport des Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2019 ;
4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 ;
5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;
6. Quitus à donner aux Administrateurs ;
7. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 ;
9. points divers ; et
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

# PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2020

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des Commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A de l'exercice clos au 31 décembre 2019 accusant un bénéfice net de **8 001 327,402 Dinars**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

## DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les opérations et conventions signalées dans ledit rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe TELNET HOLDING et celui des Commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2019 accusant un résultat net bénéficiaire part du groupe de **4 378 526,835 Dinars** et un résultat net bénéficiaire de l'ensemble consolidé de **4 596 615,973 Dinars**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du bénéfice net de l'exercice 2019 s'élevant à **8 001 327 ,402 Dinars**, comme suit :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende de **200 millimes** brut par action d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune correspondant à la somme globale brute de **2 426 160 ,000 dinars** à prélever sur le bénéfice de l'exercice 2019.

Ceci étant, L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2019 s'élevant à **8 001 327,402 Dinars** comme suit :

<b>Résultat bénéficiaire 2019.....</b>	<b>8 001 327,402</b>
Reprise des résultats reportés antérieurs.....	4 905 248,133
<b>Base de la réserve légale.....</b>	<b>12 906 575,535</b>
Réserve légale 5% (plafonnée).....	110 280,000
<b>Sommes distribuables .....</b>	<b>12 796 295,535</b>
Dotations pour le fonds social 2020.....	-300 000,000
Dividendes à distribuer.....	-2 426 160,000
<b>Résultats reportés à nouveau .....</b>	<b>10 070 135,535</b>

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le ..... 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Président du Conseil d'Administration des indemnités au titre de jetons de présence pour la somme nette de quarante mille (40 000) Dinars au titre de l'exercice 2019 soit un montant brut de cinquante mille (50 000) Dinars.

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux autres Administrateurs des jetons de présence pour la somme nette de soixante mille (60 000) Dinars au titre de l'exercice 2019 soit un montant brut de soixante quinze mille (75 000) Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

Conformément aux dispositions des articles 192 et 218 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions prises par le Directeur Général dans d'autres sociétés comme mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Mr Nidhal Ouerfelli et la société AMALTECH en qualité de nouveaux administrateurs proposés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 21 Mai 2020.

Le mandat d'Administrateur de Mr Nidhal Ouerfelli et la société AMALTECH expirera à l'issue l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Mr Nidhal Ouerfelli et la société AMALTECH déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance et déclarent accepter leurs mandats d'administrateurs.

Désormais, le Conseil d'Administration sera composé des membres suivants :

1. Monsieur Sami KHOUAJA ;
2. Monsieur Mohamed FRIKHA ;
3. Monsieur Mohamed Adel GRAR ;
4. La Société HIKMA PARTICIPATIONS ;
5. la Société AMALTECH

Et des deux administrateurs indépendants suivants :

6. Monsieur Jean-Jacques VAN DER SLIKKE ;
7. Monsieur Nidhal Ouerfelli

Le mandat de ces administrateurs expirera à l'issue l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....